Logements suroccupés, personnes âgées isolées... : des conditions de confinement diverses selon les territoires

Vincent Bernard, Gabrielle Gallic, Olivier Léon, Catherine Sourd (Insee)

Les mesures de confinement mises en place depuis le 17 mars 2020 touchent de façon différenciée les populations, selon le type de logement qu'elles occupent ou la composition de leur ménage. Cinq millions de personnes vivent dans un logement au nombre de pièces insuffisant. Par ailleurs, dix millions de personnes, dont 2,4 millions de 75 ans ou plus, vivent seules dans leur logement. En période de confinement, certaines populations peuvent être davantage fragilisées : les familles monoparentales avec de jeunes enfants dans des logements trop petits ou les personnes âgées vivant seules, dans des zones rurales éloignées des commerces d'alimentation générale. Si les technologies numériques peuvent faciliter l'accès à la vie économique et sociale ou permettre de rester en contact avec les siens, les populations âgées ou peu diplômées en sont davantage privées, ayant moins accès à Internet et des difficultés accrues à les mobiliser.

Insee Focus, No 189, Paru le: 21/04/2020

Cinq millions de personnes vivent dans un logement « suroccupé »

Depuis le 17 mars 2020, des règles de confinement strictes sont en vigueur en France pour faire face à la crise sanitaire liée au Covid-19. Dans ce contexte exceptionnel, les conditions de logement impactent plus que jamais la qualité de vie du quotidien. Si l'annonce du confinement et sa mise en place ont pu s'accompagner de mouvements de population [Insee,2020], près des deux tiers de la population vit habituellement dans une maison, laquelle possède un jardin dans 95 % des cas. Mais plus d'un tiers vit en appartement, où l'accès à l'extérieur est plus restreint : en 2013, seules 6,2 % des résidences principales en immeuble collectif possédaient ainsi des espaces privatifs comme un jardin, un terrain ou une cour (sources).

En 2016, plus de 5 millions de personnes, soit 8,2 % de la population hors Mayotte, vivent dans un logement <u>suroccupé</u>, c'est-à-dire qu'elles vivent à deux ou plus dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard de la taille de leur ménage. Cette situation touche 3,2 % de la population vivant en maison et 16,5 % de celle vivant en appartement.

Les ménages concernés résident majoritairement dans les grandes agglomérations. 74 % des ménages vivant dans un logement suroccupé habitent dans une agglomération de plus de 100 000 habitants, dont 40 % dans l'agglomération parisienne.

La suroccupation ne concerne que 2,3 % des ménages dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants, mais 5,3 % dans celles de plus de 100 000 habitants et atteint 13,7 % dans l'agglomération parisienne (<u>figure 1</u>). Certaines grandes agglomérations sont particulièrement concernées, comme Nice (11,7 % des ménages), Creil (9,0 %), Marseille (8,6 %) ou encore Montpellier (7,3 %).

En métropole, l'Île-de-France (12,7 %) et Provence-Alpes Côte d'Azur (7,5 %) sont les deux régions où la suroccupation des logements est la plus forte (figure 2). La situation est encore plus marquée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de ces régions, où

respectivement 25,4 % et 18,0 % des ménages vivent dans un logement suroccupé, ce taux pouvant dépasser 35 % dans certains QPV.

La suroccupation est aussi importante en Corse (6,1 %), région où la moitié de la population vit en appartement. Elle est également très forte dans les DOM (34,5 % en Guyane, 10,4 % à La Réunion, 9,0 % en Martinique et 8,7 % en Guadeloupe).

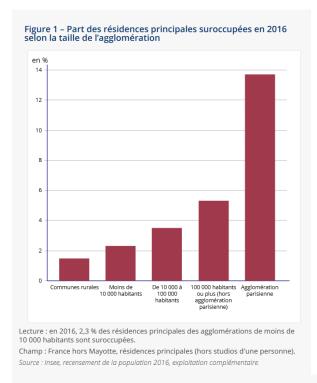


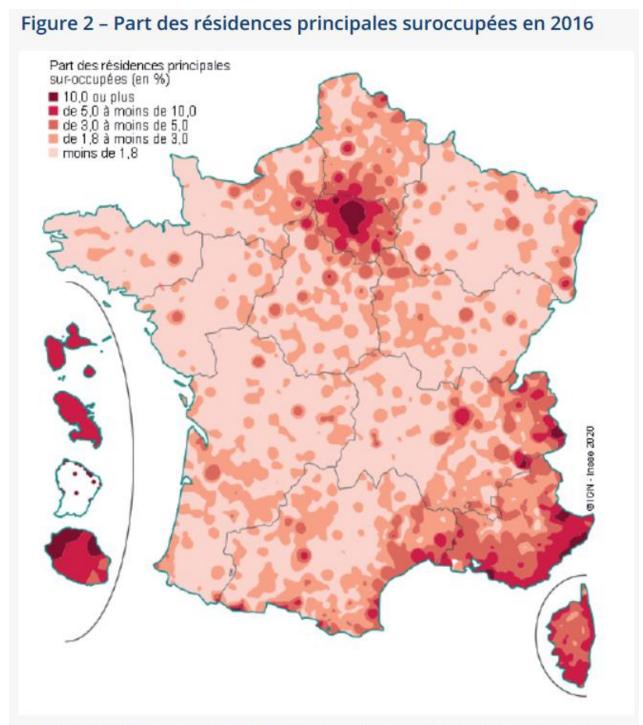
Figure 1 – Part des résidences principales suroccupées en 2016 selon la taille de l'agglomération

	Part des résidences principales suroccupées (en %)
Communes rurales	1,5
Moins de 10 000 habitants	2,3
De 10 000 à 100 000 habitants	3,5
100 000 habitants ou plus (hors agglomération parisienne)	5,3
Agglomération parisienne	13,7

Lecture : en 2016, 2,3 % des résidences principales des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont suroccupées.

Champ: France hors Mayotte, résidences principales (hors studios d'une personne).

Source: Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.



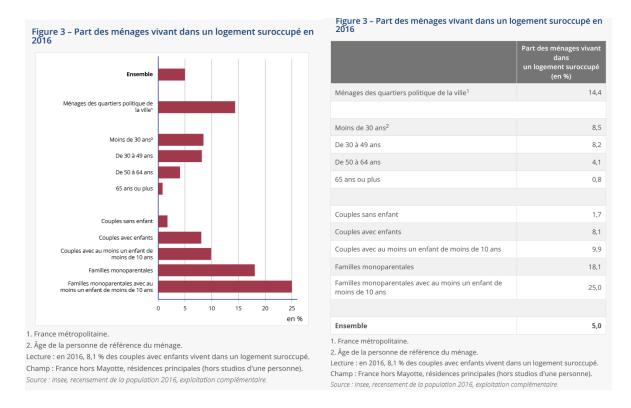
Champ: France hors Mayotte, résidences principales (hors studios d'une personne). Source: Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Un couple avec enfants de moins de 10 ans sur dix vit dans un logement suroccupé

La composition du ménage influe fortement sur les situations de suroccupation. Seulement 1,7 % des couples sans enfant vivent dans un logement suroccupé, alors qu'il manque au moins une pièce à 8,1 % des couples avec enfants et à 18,1 % des familles monoparentales (<u>figure 3</u>). En période de confinement, la situation peut être d'autant plus délicate avec de jeunes enfants. Or, parmi les couples ayant un ou plusieurs enfants de moins de 10 ans, 9,9 % vivent dans un

logement suroccupé. Ce taux de suroccupation grimpe à 25,0 % chez les familles monoparentales ayant un ou plusieurs enfants en dessous de cet âge.

Certains territoires abritent une forte proportion de personnes (plus de 10 %) vivant en famille monoparentale et en appartement, notamment dans les DOM, à Marseille ou Belfort. Parmi elles, la présence de plusieurs enfants de moins de 10 ans s'avère élevée, notamment dans les DOM mais également dans les agglomérations de Lille, Brest ou Évreux.



10,5 millions de personnes vivent seules dans leur logement, près d'un quart a 75 ans ou plus

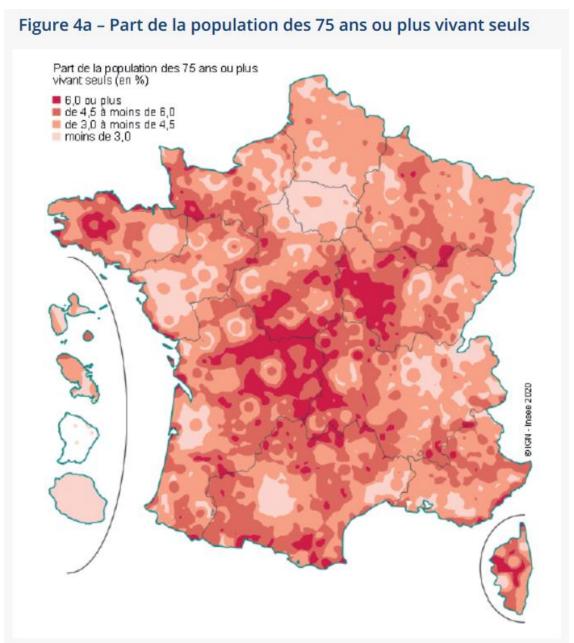
En cette période de confinement, les personnes vivant seules peuvent être particulièrement vulnérables. L'isolement est en effet susceptible d'avoir des conséquences sur le moral mais aussi sur la santé, et peut complexifier les actes indispensables de la vie quotidienne (faire ses courses, se faire soigner...).

En France, 10,5 millions de personnes vivent seules, soit 16 % de la population. Parmi elles, 2,4 millions sont âgées de 75 ans ou plus. Elles résident principalement dans les grandes agglomérations : plus de quatre sur dix vivent ainsi dans une agglomération d'au moins 100 000 habitants. Toutefois, une partie des personnes seules ont pu rejoindre leur famille à l'annonce du confinement, notamment parmi les personnes âgées et les étudiants.

Une part importante de la population du centre de la France est âgée de 75 ans ou plus et vit seule

Les personnes âgées vivant seules représentent une part importante de la population dans les territoires ruraux, en particulier ceux du centre de la France (<u>figure 4a</u>). Elles représentent 6,2 % des habitants de la Creuse et plus de 5,5 % des habitants de la Nièvre, de l'Indre, de l'Allier ou encore de la Corrèze.

Les personnes âgées sont d'autant plus fragilisées par la situation actuelle lorsque les achats de première nécessité, telles les courses alimentaires, impliquent de se rendre dans une autre commune : 13,3 % des personnes de 75 ans ou plus vivant seules résident en France dans une commune sans aucun commerce alimentaire généraliste (<u>figure 4b</u>). Ce taux s'élève à 45 % dans la Meuse ou la Haute-Saône.

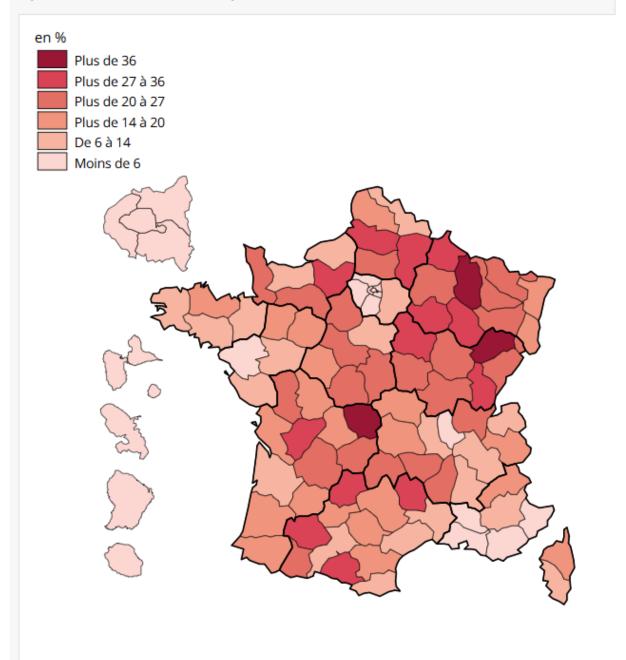


Lecture : dans certaines communes du centre de la France, la population âgée de 75 ans ou plus vivant seule à domicile représente plus de 6 % de la population vivant en logement ordinaire.

Champ: France hors Mayotte, population des logements ordinaires.

Source : Insee, recensement de la population 2016, exploitation complémentaire.

Figure 4b – Part des personnes résidant dans une commune dépourvue de commerce alimentaire généraliste, parmi les personnes de 75 ans ou plus vivant seules



Lecture : dans le département de la Haute-Saône, 45 % des personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules résident dans une commune dépourvue de commerce alimentaire généraliste.

Champ: France hors Mayotte, population des logements ordinaires.

Source : Insee, recensement de la population 2016, base permanente des équipements 2018.

Un isolement plus important pour les personnes pauvres ou porteuses de handicap

La pauvreté et la précarité, cumulées avec l'isolement, peuvent rendre le confinement encore plus difficile à vivre. 1,7 million de personnes seules vivent sous le seuil de pauvreté en France

métropolitaine. En 2017, elles représentent 16,7 % de la population vivant seule, soit un taux de pauvreté supérieur à celui de l'ensemble de la population (14,1 %).

Fin 2018, en France, 1,2 million de personnes perçoivent l'<u>allocation adulte handicapé (AAH)</u>, destinée à des personnes handicapées aux revenus modestes. Parmi elles, sept sur dix vivent seules et se retrouvent donc particulièrement isolées en situation de confinement, devant par ailleurs gérer les difficultés (physiques ou psychologiques) du quotidien. Ces adultes handicapés vivant seuls sont plus souvent des hommes (58 %) et 45 % d'entre eux ont plus de 50 ans.

Alléger le confinement grâce à Internet, une possibilité inégalement partagée

Dans la période actuelle, Internet permet d'entretenir un lien social, de télétravailler, de se détendre ou encore d'assurer la continuité pédagogique pour les élèves et les étudiants.

En France, en 2019, 12,0 % des personnes n'ont pas accès à Internet à leur domicile, quel que soit le type d'appareil (ordinateur, tablette ou téléphone portable). Cette part varie peu selon les territoires, de 14,1 % dans les plus petites agglomérations jusqu'à 8,2 % dans celle de Paris. Cette proportion de personnes n'ayant pas accès à Internet est en revanche nettement plus marquée pour les personnes plus âgées (53 % des 75 ans ou plus) et celles peu diplômées (34 % des personnes sans diplôme ou titulaires d'un certificat d'études primaires).

Parmi les enfants de moins de 17 ans, 2 % ne disposent pas, à leur domicile habituel, de l'abonnement ou du matériel pour se connecter à Internet. Cette part s'élève à 3,5 %, presque le double, pour les enfants des familles monoparentales.

Utiliser Internet ne garantit cependant pas de posséder les compétences numériques de base. 38 % des utilisateurs manquent ainsi au moins d'une compétence parmi la recherche d'information, l'utilisation de logiciels, la résolution de problèmes ou la communication et 7,5 % des utilisateurs ont des difficultés à communiquer à l'aide d'Internet, par messagerie ou par les réseaux sociaux.

Pour en savoir plus

Conditions de vie des ménages en période de confinement, Chiffres détaillés, Insee, avril 2020.

Carte interactive de suroccupation des logements jusqu'au niveau communal

Insee, <u>Population présente sur le territoire avant et après le début du confinement</u> – Premiers résultats, Communiqué de presse, avril 2020.

L'économie et la société à l'ère du numérique_, coll. « Insee Références », édition 2019.

Gleizes F., Grobon S., Legleye S., « <u>Des appareils électroniques aux services en ligne : une diffusion massive des nouvelles technologies en 30 ans</u> », *Insee Focus* n° 162, juillet 2019.

Arnold C., Levesque M., Pontié L., « <u>Une personne sur dix connaît des difficultés de logement durables</u> », *Insee Première* n° 1743, mars 2019.

Gleizes F., Grobon S., Legleye S., « <u>3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être</u> », *Insee Première* n° 1770, septembre 2019.

Legleye S., Rolland A., « <u>Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques</u> », *Insee Première* n° 1780, octobre 2019.

Les conditions de logement en France_, coll. « Insee Références », édition 2017.